Georges MELANSON

Candidat **MODEM CANTONALE**
Canton de L'île de Noirmoutier

Candidat sur la liste **J.M.BERTHET « Une Equipe pour Changer » municipale**
Noirmoutier en l'île

1 Compétences communales et communautaires, démocratie participative

1.1 Pensez-vous que la répartition des compétences entre les communes et la Communauté de Commune de l'île de Noirmoutier est adéquate

NON

Face aux **augmentations continuelles** des **impots foncier & locaux** du **Département** et de la Région réagissons localement pour maintenir notre qualité de vie

1.2 Y a t'il encore des compétences communales qui devraient être transférées ? Lesquelles ?

OUI

Permis de Construire :
L'Etat se désengage de plus en plus de domaines qui touchent de près la gestion communale, et c'est le cas pour l'instruction des permis de construire.
Il va être demandé aux communes d'instruire, de documenter, d'établir des dossiers de plus en plus complexes(voir loi littoral..) Les compétences humaines spécialisées dans ce créneau vont devoir être recrutées dans chaque commune, par des moyens financiers adéquats .

Nous préconisons donc que la ***compétence instructive*** des permis de construire soit Communautarisée dans une « cellule Expertise ».

La ***demande et l'accord définitif*** restant de la compétence et soumise à la ratification du Maire de la commune.

Digitalisation de l'île

En complémentarité du service ci-avant
Mettre en place la digitalisation complète de l'île pour l'ensemble :
des réseaux (eau, électricité, téléphone, eaux usées, pluviales..) des constructions, des voies d'eau, des marais, la voirie…
Superpositions par des cartes diverses, réseaux aériens, pistes cyclables, zones inondables, zones à risques, signalisation et fluidité du trafic routier selon les périodes, corrélation des traits de cotes avec le programme Européen « vulsaco », suivi des défenses contre la mer….

Gestion des eaux pluviales :

Une première étape a été faite concernant les eaux usées*(voir la Casie et la salaisière)* la complémentarité s'impose en ce nouveau mandat.
Tenant compte du dérèglement climatique actuel et des précipitations plus importantes, une attention particulière et impérative doit être donnée dans la conservation sur l'île des zones humides naturelles, tampons indispensables avant l'envahissement des zones habitables.

Moyens techniques et humains

Les réfections totales ou partielles, les entretiens, les travaux divers des chemins communaux, littoraux, des pistes cyclables, des accès plages, des parkings.. nécessitent des engins spécialisés et des compétences humaines indéniables. Formons et qualifions notre personnel, puis structurons et planifions les tâches.

Petite enfance

Transférer cette compétence à la C.C permettrait à n'importe qu'elle îlienne/îlien de déposer ses enfants au même tarif, plus près de son lieu de travail ou de son domicile, de mieux répartir les ressources humaines des centres, de favoriser efficacement au maintien qualitatif des bâtiments et des équipements.

Gestion des mouillages

Comme il est fait en divers endroits du littoral français, donner la gestion aux usagers professionnels et plaisanciers au sein d'associations de lieux (1.360 places)
L'ile offre le ¼ des places de la Vendée.

Pôle vieillesse communautaire

L'indice des âges est totalement différent d'une commune à l'autre, les retraités venant s'installer sur l'île représentent 25% des nouveaux arrivants. La commune de Barbatre rajeunit, celle de Noirmoutier en l'île vieillit. L'île connaît une croissance démographique faible (0.64%) par rapport aux communes proches sur le continent.
La maison de retraite « Baurepaire »comporte 117 lits(80% de résidents de l'ile) La Roterie à Barbatre 29 places(77% des résidents est originaire de l'ile).
Depuis 10 ans l'ile connaît un accroissement considérable de personnes dans la tranche d'âge de 70 à 84 ans : plus de 1600 personnes, soit un peu plus de 18% de la population.
Il est donc plus que nécessaire **de créer** un **POLE VIEILLESSE,** lieu d'information, d'écoute, d'aide et de support, mais aussi **Pôle coordinateur** de l'ensemble des **services à domicile** (associations, privés, hôpital, infirmières, médecins..) : soins, distribution des repas, ménage, soutien, visites, déplacements, sécurité à distance….

Pôle culturel

Un effort a été fait à la Guérinière et nous félicitons cette commune, y compris son personnel dévoué et chaleureux. L'ile se doit **d'investir fortement** dans ce besoin fondamental qu'est la culture, aussi autour d'un **Pôle Central**, bibliothèque/médiathèque/ludothèque, lieu d'échanges, chaque commune en étant **son prolongement.** Plusieurs rotations mensuelles, collections, expositions… animeront la vie Noirmoutrine, tout en préservant la spécificité et la créativité de chacune

Gestion Eau potable

Responsabilité de la CC
Toutes les dernières études nationales classent la Vendée en queue de liste concernant le coût/m3.
Où va notre argent ? à qui profite les exceptionnels bénéfices ?
Audit immédiat du contrat actuel, mise en place d'une « cellule comparative », corrections des dérives financières, « livre ouvert aux îliens », planification de la nouvelle structure et du nouveau contrat

Qualité visuelle Affichage

Une unicité, un graphisme, un logo s'imposent à l'île, dans le respect des lois. Nous ne pouvons laisser dégrader notre île uniquement pour le plaisir pécunier de quelques-uns.
Le plan d'urbanisme impose des contraintes personnelles (Tuiles, couleur, formes..) faisons de même pour l'affichage.

Transport îlien

Voir en 8-1

1.3 Etes vous partisan de la gestion de l'eau en régie communale ?

Une structure nouvelle permettant de réduire **drastiquement le coût** du m³/eau, tout en préservant sa qualité, son réseau, son traitement, sera nécessaire .
Les besoins pour l'ile sont évalués dans le SAGE à 1,73 Millions de m³ en 2010 soit plus de 30% en 13 ans, en période estivale le volume distribué est multiplié par facteur 5,4.

Une gestion intercommunale(régie publique) ne subit pas les contraintes du profit maximum imposé par les actionnaires de la société privée, **ni bénéfices, ni impots, la transparence est totale.** Le Personnel actuel est repris. La **F.N.C.C .R** (**F**édération **N**ationale des **C**ollectivités **C**oncédantes et Régies) est l'institution de référence pour cette transition.

En France le service est assuré pour 69% par trois groupes privés (dont SAUR 11%) 28% par le service public, et 3% par des PME

1.4 Sous quelles conditions seriez vous favorable à l'idée d'une fusion des quatre communes de l'île en une seule ?

Pour qu'un **village vive**, une mairie, une église, une école, des commerces de proximité sont indispensables, nécessaires à la vie communautaire.
La diversité de l'île de Noirmoutier est une richesse, elle apporte la pierre, l'outil qui personnalise notre île.
A Fusion, plutôt **Fédération.**
Tout d'abord le **lieu Communautaire** doit être à équidistance des différentes communes actuelles de l'île, *Equilibrage physique.*
Les îliens n'ont pas tous les moyens physiques et financiers pour leurs déplacements, des solutions attractives de transports s'imposent *Déplacements*

A chaque décision, les piliers fondamentaux de notre république que sont **Liberté**, **égalité, fraternité** seront appliqués permettant un épanouissement équitable de chaque commune.

Pour information il est intéressant de voir ce qui s'est passé sur d'autres îles(Yeu, belle île) et aussi de constater le dernier sondage concernant le futur ***« Les sables des Olonnes »*** fusion des Sables d'Olonnes, du château d'Olonnes et d'Olonnes sur mer.

1.5 Un projet de réforme gouvernementale voudrait que les conseillers communautaires soient élus au suffrage universel. Seriez vous favorables à ce projet ?

NON

Une telle réforme affaiblira la commune, idem pour la disparition du département. Coûts supplémentaires, votes supplémentaires…….

La complémentarité intelligente des français et françaises surpassera la volonté centralisatrice, politicienne, énarquienne nationale.

1.6 Souhaitez vous associer les citoyens aux prises de décisions des élus ? Si oui comment ?

OUI

Ouvrir, inviter, faire participer aux **commissions Municipales et Communales** tout citoyen résident, tout responsable d'association, tout responsable de corps de métier….. continuer les **« Conseils de développement »**

Porter à la connaissance des élus lors d'un vote, le travail des non-élus, leur conclusion sur le dossier à voter.
Enrichir les décisions locales par la création en amont, de commissions, de réunions préparatrices « comités citoyens ».
Nous avons toute l'année un vivier considérable de compétences de quinquas(es) retraités (es) inexploité dans l'île.
Mise en place d'un conseil des sages et des jeunes, qui aura la charge de recueillir les doléances mais aussi les idées et les actions nouvelles.

2 Lois Littoral et capacité d'accueil

2-1 Vous engagez vous à appliquer la loi littoral ?

OUI (tous les textes et sans restriction)

2-2 Pensez vous vous qu'il soit inutile de parler de capacité d'accueil de l'île dans le contexte d'un schéma de développement de l'île ?

UTILE & URGENT

Nous **sommes dans une île,** aussi cette **spécificité** impose-t-elle des **contraintes îliennes,**
comme sur un bateau *le nombre de passagers est limité.*
Yeu, Belle-Île, Sein, régulent via le trafic maritime, Ré par le péage excessif du pont.

La capacité d'accueil est bénéfique pour l'ensemble des résidents, des commerçants, des touristes :
1 h le 14 août pour parcourir la distance du pont au centre de Noirmoutier en l'île !!
Urgences médicales en périodes hautes !! Incidents majeurs sur l'île(feux, inondations, explosions…)
…….

2-3 Vous engagez-vous à oeuvrer à la mise en place d'une étude des critères techniques d'évaluation de la capacité d'accueil de l'île ?

OUI dès 2008

Il existe déjà quelques moyens techniques et financiers permettant d'apprécier les surcapacités :

Les stations d'épurations ont une capacité totale de 65.200 habitants (Casie 18.000 + Salaisière 47.200)

La nouvelle déchèterie de la guérinière (+ de 15.000 voitures en juillet/août 2007)

La consommation d'eau potable, et les restrictions nécessaires à l'avenir "effet climatique » voir été 2003 (Barrage d'Apremont et Jaunay à sec)

La circulation et la saturation des parkings(Sur le pont 8.000 véhicules/jour en période moyenne, et des pointes de 20.000 v/j période estivale)

La sous-médicalisation en période de haute saison.

L'analyse de la pollution automobile et ses rejets par ruissellement, lessivage dans les eaux des marais et littorales(parking camping-cars/ étier du moulin)

Coûts pour la collectivité des dégradations et souillures de nos bois, nos dunes, nos plages.

Comptabilisation des passages des véhicules aux endroits stratégiques, comparaison haute et basse saison.

Etc.

L'île d'Yeu a déjà engagé cette démarche, les compétences existent dans l'île pour mener à bien une étude sérieuse.

3 Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

3-1 Comptez vous prendre des mesures de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager de votre commune ? Si oui lesquels ?

Tout d'abord il est bon de rappeler une liste non exhaustive de sites remarquables(25 entités archéologiques recensées et neuf édifices inscrits ou classés) en urgence à protéger et à valoriser et les deux ZPPAUP :
Mégalithe de la pointe de l'herbaudière (remettre en état) Dolmen submergé dit « la table »
Site de la Blanche abbaye cistercienne (à aider et protéger)
Eglise St Nicolas , Eglise St philibert
Ponts de pierres des marais
Port patrimonial de Noirmoutier, Jetée Jacobsen
Moulin de la frendière, de la fosse
Etc..
Mais aussi ce qui est moins visible et d'autant plus utile, les fossés, les haies, les futaies, les marais, les dunes….
Au niveau du canton il y a lieu de recenser l'ensemble du patrimoine architectural, urbain et paysager et engager avec les communes des actions départementales, régionales et nationales pour obtenir des subventions immédiates.
Nous envisageons de demander le classement au titre architectural des bâtiments représentatifs de la période IXX et XX siècle.
Arrêt immédiat des constructions défigurantes et enlaidissantes de la zone artisanale de Barbatre, Demande de reboisement en limite de la voie rapide.

3-2 Vous engagez-vous à conclure rapidement ou à soutenir énergiquement la procédure de classement du Gois ?

OUI

Cette procédure étant en cours et initiée par votre association, l'entrave départementale doit être levée

4 Protection de la qualité des eaux superficielles et littorales

Dans le cadre de la protection de la qualité des eaux superficielles et littorales, vous engagez-vous :

4-1 A agir en priorité pour identifier, prévenir et empêcher les activités polluantes plutôt que pour les réparer ?

Plan de préconisation et de prévention pour les activités polluantes sur l'île et celles fermées(document préfectoral)
Identifier l'origine de la pollution et y remédier, exemple depuis plusieurs années « l'étier du moulin,le Ribandon et la pollution au Fort Larron »

4-2 A préserver les marais salants et circuits hydrauliques salicoles de tout aménagement perturbant ou destructeur ?

Il a fallu des siècles de dur labeur pour obtenir ce que nous nous réjouissons de voir tous les jours dans nos marais, un lent cheminement des marées selon un circuit gravitationnel hydraulique naturel et puis par temps très humide l'inverse.
Des travaux de bétonnage et de cuvelage récents ont failli rompre ce travail plus que millénaire.
Avant tous travaux importants en zones salicoles une enquête in situ sera diligentée.

4-3 A respecter et réhabiliter les zones humides d'eau douce qui servent de bassins d'orage naturels et qui font partie de notre richesse patrimoniale ?

Du fait d'une altitude proche de celle du niveau de la mer et des prévisions du relèvement de ce niveau à moyen terme, la problématique du stockage des eaux pluviales ne peut être résolue à court terme que par la conservation des zones naturelles. Pour ce faire, elles ne peuvent en aucun cas être déclarées constructibles.

4-4 A ce que votre commune soit pilote pour un entretien non polluant des espaces verts publics, par la prohibition de l'usage des herbicides et la sensibilisation et volontariste du public ?

Les Communes et la Communauté de communes doivent se conformer mais aussi informer les îliens sur les techniques non polluantes de désherbage.
Nous préconisons durant toute l'année des expositions et des formations à ces techniques avec des professionnels.

5 Grenelle de l'environnement

Le Grenelle de l'environnement a confirmé la dangerosité des pesticides pour la santé publique et la nécessité de réduction à court terme de 50% de leur utilisation. Vous engagez-vous à agir concrètement pour faire évoluer le pratiques agricoles intensives sur l'île ?

Tout d'abord, il ne faut pas oublier que nos agriculteurs, **par leur Travail, ont préservé** des espaces naturels, non bétonnés, participant ainsi à la qualité de vie de notre île.

En premier, comprendre, écouter, et faire un état des lieux, des recherches avec analyses spécifiques documentées**.**
A la pratique intensive et l'appauvrissement des terres, il y a lieu de préférer une diversification et une alternance des cultures vers des **productions à haute valeur biologiques.**

Pour ce faire, un travail de formation du milieu agricole de l'île commencera dès **2008.** En parralèlle il sera recherché les aides **Nationales et Européennes** permettant la transition à ceux qui le désirent.
Localement, l'île se doit de soutenir les efforts de ses agriculteurs et de leur offrir des espaces et des modes de commercialisations en rapport avec nos objectifs ambitieux.

6 Règles d'urbanisme, valorisation des ressources, normes HQE

6-1 Etes vous favorables à un assouplissement des règles locales d'urbanisme afin de favoriser la valorisation des ressources en énergies solaire et la récupération de l'eau de pluie ? (limiter les entraves à l'installation de panneaux solaires et de gouttières)

Face au défi climatique, à la rareté des combustibles et a leur coût, aux taxes nationales (électricité, gaz, fuel..) Constamment en hausse, ce n'est plus un assouplissement qui est demandé, mais un **virage complet** entraînant l'application **urgente des technologies nouvelles**, avant que le gouvernement, de peur de voir baisser ses rentrées fiscales, n'atténue les déductions en leur faveur.
Panneaux solaires pour la production d' eau chaude systématique pour la construction nouvelle (voir nouvelles technologies d'intégrations aux paysages), triple vitrage, récupération des eaux de pluie(cuves enterrées si possible)….
Un lampadaire sur deux fonctionnant au solaire dans chaque commune ; incitation des grandes surfaces à faire de même, y compris pour la climatisation .

Par ailleurs , le bassin de la baie de Bourgneuf présente un site de courants marins réguliers et prévisibles journellement, plus qu'interessant, permettant l'installation d'HYDROLIENNE en grappes (au fond, petites pales en courant de 3 /4 nœuds et de 2m de diamètre), et ceci sur le conseil et en relation avec les professionnels de la pêche qui connaissent parfaitement les lieux adéquats et donc non poissonneux, ni reproducteurs.

6-1 Vous engagez-vous à exiger la norme haute Qualité Environnementale(HQE) pour tous nouveaux bâtiments publics ?

Aucun permis accordé sans cette norme. Il en va de même pour les grands bâtiments industriels

7 Habitat, Logement

7-1 Quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour que les personnes travaillant à l'année sur l'île et ne disposant pas de moyens financiers important puissent se loger décemment, voire accéder à la propriété ?

Développement immédiat d'un **secteur locatif** (type HLM du T7 au T5) l'acquisition en pleine propriété pouvant se faire à l'issue de la 10eme année
En secteur locatif, achat de résidences secondaires pour en faire des co-locations ou des restructurations en petits logements et idem ci-dessus pour l'acquisition.
Inventorier les **biens étatiques** pour une redistribution après aménagement, **en locatif**.

Pensez-vous que le Plan Local d'Urbanisme doive s'attacher aussi à maîtriser l'expansion des résidences secondaires ?

Pour l'île de Noirmoutier son **PLH** (**P**lan **L**ocal de l'**H**abitat) élaboré simultanément avec le **SCOT** (**S**chéma de **Co**hérence **T**erritoriale) donne les objectifs quantitatifs de construction entre les résidences secondaires et principales. Il est à noter que le parc de **résidences secondaires est d'environ 65%** sur l'ile.

8 Circulation, Transport

8-1 Afin de réduire la circulation automobile et donc les embouteillages durant la saison, envisagez-vous de prendre des dispositions particulières comme l'instauration de navettes(gratuites ?) en collaboration avec d'autres communes ou toutes autres dispositions sur votre commune ?

OUI
l' étude ***« Transport intercommunal île de Noirmoutier »*** débuté au printemps 2007, dont les conclusions ont été débattues en décembre 2007 doit maintenant trouver sa finalité par la mise en place avant la saison de l'ensemble des dispositions adoptées.

De nouveaux arrêts sécurisés seront programmés pour **la ligne SNCF**, (carrefour Europe, carrefour Gois) (85.000 voyageurs en 2006) la Gare revitalisée.
En corrélation une nouvelle piste cyclable centre Noirmoutier/ le Vieil sera faite, puis la continuation vers le centre de l'Herbaudière ,via chemins communaux, sera entreprise, sécurisant l'axe central routier.

8-2 Dans nos communes, il n'est pas facile aux personnes âgées ou handicapées de se déplacer ou d'accéder aux bâtiments et lieux publics. Vous engagez-vous à mettre en œuvre le plus rapidement possible un programme destiné à mettre fin à cette situation ?

OUI & parmi les premières demandes de subventions départementales

Dommage qu'il faille attendre ces élections pour subitement réveiller les consciences endormies ; chaque mairie devra fournir un état détaillé de ses batiments, parcs, trottoirs et accès difficiles.

9 RISQUES NATURELS

Vous engagez-vous à entamer le plus rapidement possible la procédure menant à l'établissement d'un plan de prévision des risques(PPR) ?

OUI

Le **DDRM**(**D**ossier **D**épartemental de **R**isques **M**ajeurs) indique un risque d'inondations maritime de **niveau 1**(avec enjeux humains) pour les quatre communes de l'île.
La **DDE** en 2002 a réalisé un atlas des aléas de subversion marine qui classe **1/3 de l'île en zone d'aléa fort** ou moyen fort(les **plus forts** étant la digue de la Guérinière, la digue de Jacobsen, au nord de la pointe du devin et le sud-est du port de Noirmoutier en l'île.
Le **CORIM** (**Co**mité des **Ri**sques **M**ajeurs) a également défini les priorités pour les **PPRI** (**P**lan de **P**rotection du **R**isque **I**nondation) sur le littoral, parmi lesquelles figure la commune de Noirmoutier en l'île.
Dixit la jetée Jacobsen sans consolidations majeures depuis des décennies, les infiltrations au sud –Est du port de Noirmoutier en l'île….
Il est plus qu' Urgent d'entamer les travaux et de mettre en place le **PPR.**